

# COLLOQUE INTERNATIONAL DE LANCEMENT OFFICIEL DU CENTRE PERMANENT D'ARBITRAGE ET DE MEDIATION DU CADEV (CPAM)

*Sous la présidence effective de Monsieur le Secrétaire Permanent de l'OHADA*

**Lundi 2 et mardi 3 avril 2012, Hôtel SAWA, Douala**

-----

## Note de présentation

Les présentes Journées d'étude tendent à consacrer l'ouverture officielle du CPAM. Nouvelle institution de règlement alternatif des litiges dans l'espace OHADA, le CPAM se propose d'offrir des services d'arbitrage aussi bien que ceux de médiation commerciale institutionnelle.

Au-delà de la célébration du CPAM dont l'esprit, les textes et les acteurs seront présentés, il sera question, dans un premier temps, d'échanger sur l'état de la justice alternative sous différents cieux, tant dans l'espace OHADA qu'en Europe, en Amérique et en Asie, afin de tirer des éléments de bonne pratique sur la structuration de cette forme de Justice, les valeurs partagées par ses acteurs et les perspectives d'évolution qui se dessinent çà et là.

Dans un second temps, l'on ira à la (re)découverte des secrets procéduraux aussi bien de la médiation que de l'arbitrage, pour cerner les principales étapes, les principes directeurs et les règles particulières de ces techniques à forte valeur ajoutée de management des contentieux d'affaires. C'est ainsi que des aspects déterminants du procès arbitral seront présentés, tandis qu'il sera procédé à une séance, en live, d'une médiation commerciale.

A y voir de près, le lancement du CPAM apparaît un peu plus qu'un fait marquant de l'actualité professionnelle de ce début d'année ; c'est, après tout, une exceptionnelle opportunité de sensibilisation et de formation des managers, cadres, professionnels du droit et institutions d'appui au secteur privé sur ces techniques de règlement des différends, si adaptée aux attentes et exigences des milieux économiques qu'il n'est que trop urgent, chez nous aussi, de les promouvoir et de les rendre accessibles au plus grand nombre.

**Nous vous y attendons !**

Lundi 2 avril 2012

## CEREMONIE DE LANCEMENT OFFICIEL DU CPAM

**11H00 – 12H00 :**      **RENCONTRE PRELIMINAIRE ENTRE ACTEURS DU CPAM :**  
Conseillers généraux, Superviseurs, Comité éthique, Arbitres, Médiateurs

**14H00 - 14H30 :**      Arrivée – Enregistrement des invités

**14H30 -15H30 :**      **TABLE-RONDE :** « *L'arbitrage et la médiation commerciale : état des lieux, enjeux techniques et éthiques, perspectives* »

▶ Chairman : *Prof. Dorothé C. SOSSA, Secrétaire Permanent de l'OHADA*

- **Situation en Europe et en Amérique :**  
*Benoît LE BARS, LE BARS-LAZAREFF, Paris, Conseiller général et Arbitre CPAM*
- **Situation dans les pays arabes :**  
*Me Abdel Hamid EL-AHDAB, Barreau de Beyrouth, Liban, Arbitre CPAM*
- **Situation en Afrique :**  
*Me Mamadou I. KONATE, Jurifis Consult, Mali, membre du Comité de Supervision du CPAM*

**15H30 – 16H30 :**      **LE CPAM : Visages d'un outil moderne au service de la sécurité juridique**

▶ Présidence : *Dr. Sadjou OUSMANOU, Président du Conseil de direction et de suivi du CPAM*

- **Concept et acteurs :**
  - Organes et système de management
  - Profil des acteurs dirigeants, des arbitres et des médiateurs
  - Présentation de la Liste des Arbitres et des Médiateurs CPAM
- **Textes opérationnels :**
  - Règlement des procédures
  - Code d'éthique
  - Barème des frais de médiation et d'arbitrage
- **“CPAM, What Else ?”**- Résumé en Anglais de la présentation du CPAM

**16H30 – 17H00 :**      **Cocktail**

Mardi 3 avril 2012

## **PRATIQUE DE L'ARBITRAGE ET DE LA MEDIATION**

D'après l'Acte uniforme OHADA sur le droit de l'arbitrage et les règlements de médiation et d'arbitrage du CPAM

### **8H30 - 12H30 : ASPECTS TECHNIQUES ET TACTIQUES D'UNE PROCEDURE D'ARBITRAGE**

► **Présidence** : Prof. Paul - Gérard **POUGOUE**, Yaoundé II ; **Intervenants** : Un groupe d'arbitres, de gestionnaires d'institutions d'arbitrage, d'avocats et de magistrats

- Le recours au juge étatique à l'épreuve de la procédure arbitrale : *L'exclu, le possible et le faisable*
- Le Tribunal arbitral : *Indications pratiques pour le choix d'un tribunal adéquat*

Ψ 10H00-10H30 : Pause-café

- Utilisation des incidents de procédure par les parties : *Typologie des incidents, dérives et bonnes pratiques à conseiller*
- Gestion de la phase post-arbitrale : *Faire face à un refus d'exécution spontanée, savoir mener une procédure d'annulation devant le juge interne ou devant la CCJA.*

Ψ 13H00-14H30 : Déjeuner

### **14H30 - 18H00 : ETAPES ET PRINCIPALES REGLES D'UNE MEDIATION : Médiation fictive**

- **Coordination** : Me Louis **MARQUIS**, PRDSA, Montréal, Canada, Médiateur CPAM.
- **Acteurs** : Une PME locale, une Grande entreprise, des conseils et une institution de médiation.

**Mise en scène permettant de passer en revue les principales phases et les subtilités de la médiation :**

- rédaction de la convention de médiation
- choix du médiateur
- déroulement de l'opération de médiation
- finalisation de l'accord
- exécution de l'accord de médiation.

Ψ **FIN DE LA FORMATION – REMISE DES ATTESTATIONS**